UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

L'action utile !

CSA DISP LYON / CAPL

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UR UFAP UNSa JUSTICE DE LYON

Particularités de notre région

175 %
Taux d'occupation moyen en MA

+ de 1 000
Matelas au sol

465
Postes vacants



Cédric ROCHIS

L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Notre indépendance est notre force

Pendant ces quatre dernières années, **l'UFAP UNSa Justice** n'a pas attendu les élections professionnelles pour être présente à vos côtés. Notre équipe régionale a parcouru l'Auvergne-Rhône-Alpes, visité la quasi-totalité des établissements et rencontré les personnels pour porter leurs revendications au plus près du terrain.

Notre engagement ne se mesure pas à une campagne électorale, mais à notre présence quotidienne, à notre disponibilité et aux combats menés pour défendre vos droits.

Face à des réformes souvent mal préparées, mises en œuvre dans l'urgence et parfois déconnectées des réalités du terrain, nous avons choisi d'accompagner les personnels, de corriger les dysfonctionnements lorsqu'ils existaient et d'exiger les adaptations nécessaires.

Des réformes profondes ont besoin d'être menées pour sortir de la trajectoire mortifère prise par notre administration, et pour ça, il faut un syndicalisme de combat et de conviction.

À **l'UFAP UNSa Justice,** nous ne perdons pas notre temps à nous demander si le verre est à moitié plein ou à moitié vide.

Nous mettons toute notre énergie à le remplir.

Notre indépendance est notre force.
Nous ne représentons ni l'administration, ni les Directeurs des Services Pénitentiaires. Cette liberté nous permet de dénoncer sans complaisance les décisions injustes, les pratiques managériales inacceptables et toutes les situations qui dégradent vos conditions de travail.

Lorsque le dialogue est possible, nous le privilégions. Lorsqu'il ne l'est plus, nous savons engager le rapport de force et utiliser tous les moyens de droit pour faire respecter vos intérêts.

Parce qu'un syndicat utile est avant tout un syndicat de terrain, nous continuerons à défendre chaque agent, quels que soient son corps, son grade ou son affectation, avec la même détermination.

Du 3 au 10 décembre 2026, votre vote donnera du poids à une organisation libre, indépendante et engagée.

Ne choisissez pas un syndicat qui vous promet. Choisissez un syndicat qui agit.

Du 3 au 10 décembre, votez massivement UFAP UNSa Justice.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens… Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force ! Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSA DISP LYON / CAPL

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements en région

Depuis 2010, une seule ligne de conduite anime mon engagement : **défendre les agents, améliorer leurs conditions de travail, protéger leur sécurité au quotidien.** Quatre ans de mandat en CSA interrégionale m'ont permis de porter cette exigence là sans jamais me contenter de promesses, mais en portant vos dossiers jusqu'au bout.

Je sollicite votre confiance pour poursuivre ce travail en CSA interrégionale, et pour rejoindre la CAP interrégionale, où se jouent titularisations, avancements et procédures disciplinaires qui engagent directement votre carrière.

Mon rôle de délégué régional m'a mis à l'écoute des réalités de terrain, souvent différentes d'un établissement à l'autre, et m'a appris à les porter jusqu'aux instances où elles doivent être entendues. Je défends chaque dossier avec rigueur, et je dis les choses avec clarté, sans détour, sans jamais rien laisser passer face à l'administration.

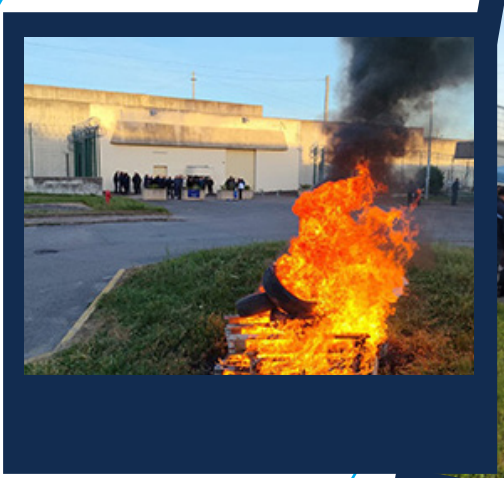
Siéger dans ces deux instances, c'est porter la voix de chaque agent, de chaque brigade, sans exception. C'est veiller à ce qu'aucune décision ne se fasse au détriment de votre sécurité ni de vos conditions de travail. C'est garantir à chacun un examen juste de son dossier, et s'assurer qu'aucun collègue ne soit jamais seul face à l'administration dans les moments décisifs.

Un mandat ne vaut que par la force du nombre qui le porte : plus votre vote et celui de vos collègues seront nombreux, plus votre défense pèsera face à l'administration.

Voter UFAP UNSa Justice, c'est se donner les moyens d'être entendu ; faire voter UFAP UNSa Justice, c'est décider d'être plus forts ensembles.
Ensemble, faisons entendre la voix de l'UFAP UNSa Justice partout où elle doit l'être.

Fabrice SALAMONE, secrétaire local UFAP UNSa Justice au CP de Valence et délégué de région auprès du bureau régional de Lyon.

Nos actions









Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026
JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

Les listes

Liste CSA DISP


1
Cédric Rochis
SVT BGD
CP Moulins


2
Coralie Mary
SVTE
ST Quentin


3
Florian Rousset
CPIP
SPIP26/07


4
Sylvain Royere
BCPEN
CP Valence


5
Nadia Chekhad
SVTE BGD
MA Lyon Corbas


6
Vianney Thumerelle
SVT BGD
CD Roanne


7
Stephane Maraszek
BCPEX
MA Chambery


8
Rehanna Atchia
BCPEN
CP Villefranche


9
Charles Marques
TECHNICIEN
CP Bourg en Bresse


10
Audrey Smaha
CPIP
SPIP63/15


11
Fabrice Salamone
BCPEN
CP Valence


12
Malika Medjenah
AA
CD Roanne

Liste CAPL


1
Sylvain Royere
BCPEN
CP Valence


2
Nenette Madjani
MAJEN
CP Villefranche


3
Cédric Rochis
SVT BGD
CP Moulins


4
Fabrice Salamone
BCPEN
CP Valence


5
Amandine Cally
SVTE
CP Saint Quentin


6
Stéphane Perrot
BCPEX
MA Le Puy


7
Thierry Machard
SVT BGD
ST Etienne


8
Ludovic Navarro
BCPEX
MA Lyon Corbas

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play